

Séjour à Saint Sauves Puy de Dôme du 12 au 16 juin 2023

Dans la région de la chaîne des Puys, le village de vacances Le Domaine des Puys est implanté à 962 m d'altitude, dans un domaine arboré de 31 ha avec un étang privatif, une piscine de 18 m2 couverte chauffée, à quelques km du village de St Sauves d'Auvergne
Prestataire VTF.

Jour 1 Lons Le Saunier /St Sauves

Départ de Lons le Saunier en car.
Arrivée pour le déjeuner à St Sauves.
Après-midi visite du Château de Murol.
Dîner

Jour 2 Journée randonnée

Petit déjeuner

Randonnée Puy de Dôme

Groupe 1 : 4 Km dev +40 m - Visite du musée de l'Aventure Michelin (env. 11€))
Groupe 2 : 12 Km dev +600 m
Groupe 3 : 16 Km dev +800 m
Dîner

Jour 3 : Journée randonnée

Petit déjeuner
Randonnée à la journée- Repas panier pique-nique
Randonnée Puy De Sancy
Groupe 1 : Montée en téléphérique (env. 7,5€) / 6 Km dev + 90 m dev - 500 m
Groupe 2 : 15 Km dev + 400 m dev - 500 m
Groupe 3 : 18 Km dev + 800 m
Dîner

Jour 4 : Journée randonnée

Petit déjeuner
Randonnée à la journée- Repas panier pique-nique
Randonnée Vallée de La Fontaine Salée.
Groupe 1 : 8 Km dev +200 m
Groupe 2 : 12 Km dev + 600 m
Groupe 3 : 18.2 Km dev + 800 m
Dîner

Jour 5 :

Petit déjeuner
Départ
Visite du Puy de Lemptegy
Repas panier pique-nique

Retour pour Lons Le Saunier

Les randonnées sont soumises aux conditions climatiques, à l'équipement des clients, et à leur forme physique, aux conditions de circulation. L'Accompagnateur en Montagne peut prendre la décision de modifier les randonnées en fonction de ces critères, ceci pour allier confort, plaisir et sécurité.

NB : *L'ordre des visites peut être changé selon les disponibilités, sans changer le contenu des prestations réservées.*

Prix

Le prix sera aux environs de 460 € sur une base de 50 participants.

Maximum 50 personnes.

Ce prix comprendra :

- Le transport en autocar
- L'hébergement en chambre double, linge de toilette fourni.
- La pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J5 (boisson à table – vin & eau – café au déjeuner inclus)
- Les services de 3 guides de randonnée
- Les transferts, les visites et entrées mentionnées au programme. (Pour le groupe 1 à payer sur place le supplément visite de L'aventure Michelin + Montée en téléphérique au Puy de Sancy)
- Les animations de soirées
- L'accès à toutes les infrastructures (piscine, boulodrome, mur d'escalade en salle, étang, ping-pong...)
- Assurance annulation/interruption.

NB : *Le tarif du transport pourra être révisé suivant le cours du prix du gasoil.*

Application des décisions gouvernementales selon le contexte sanitaire.

En option à choisir lors de l'inscription

- Chambre individuelle (**attention en nombre limité**) : 76 €.

Les pourboires seront demandés en début de voyage (6 euros par personne).

Inscriptions

Les inscriptions se feront sur le site le **Mercredi 14 septembre 2022 uniquement en ligne**. (Voir règlement des inscriptions au bas de la page)

[Cliquez ici pour l'inscription en ligne](#)

Le mercredi 14 septembre après 20h, il sera indiqué sur le site l'état des inscriptions.

L'inscription sera validée à réception d'un chèque d'acompte de **110 euros par personne** à l'ordre de « Retraite Sportive Lédonienne », remis au Centre Social avant le 23 septembre 2022 accompagné de la **fiche d'inscription à télécharger ici**.

Ce chèque sera débité immédiatement.

Un mail de confirmation d'inscription vous sera adressé sous quinzaine.

Merci aux couples de faire deux inscriptions distinctes mais un seul chèque.

Préparez votre numéro de licence qui vous sera demandé dans le formulaire d'inscription.

Merci de donner une adresse courriel correcte dans l'inscription en ligne.

Règlement des inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent **sans ordre chronologique le 14 septembre 2022 de 8 h à 20 h.**

A l'issue de cette période :

- S'il y a plus de demandes que de places, sans possibilité de modification de séjour ou tout autre arrangement, un tirage au sort est organisé pour constituer la liste d'attente.
- Si le séjour n'est pas complet le 14 au soir, les inscriptions se poursuivent jusqu'au 4 octobre 2022 et seront prises alors par ordre chronologique.